

CONTRE LA PRÉCARITÉ

23.-

C'EST UN MINIMUM



Salaire minimum légal : catastrophe ou avantage pour l'économie et les salarié-e-s ?

Conférence publique

avec Samuel Bendahan, économiste

Judi 26 mars 2020, 20h - Salle du Faubourg



Salaire minimum légal : catastrophe ou avantage pour l'économie et les salarié-e-s ?

Conférence publique

avec **Samuel Bendahan, économiste**
Jeudi 26 mars 2020, 20h - Salle du Faubourg

Le 17 mai 2020, la population genevoise se prononcera sur l'initiative populaire cantonale « **23 frs, c'est un minimum !** ». Cette initiative, lancée par les syndicats genevois en 2018, propose d'introduire à Genève un salaire minimum légal de 23 frs de l'heure.

Pour ses opposant-e-s, un salaire minimum légal aurait pour conséquences de détruire des emplois et de pousser l'ensemble des salaires vers le bas.

Pour les syndicats, cette initiative permettrait de lutter contre la précarité résultant des bas salaires en instaurant un minimum en dessous duquel les employeurs ne pourraient plus aller, qu'il existe ou non une convention collective dans le secteur.

Venez vous renseigner et débattre des effets économiques d'un salaire minimum légal avec **Samuel Bendahan, professeur d'économie à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, et conseiller national PS.**

Entrée libre

Connexions TPG

Arrêt Bel-Air : 3, 5, 7,
10, 12, 14, 17, 19

Arrêt Stand : 1, 14,
15, D

Arrêt Mercier : 1, 7, 15

